

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00420
Numéro SIREN : 828 468 462
Nom ou dénomination : RM CONSULTANTS EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004708

RM CONSULTANTS EXPERTISE

36 RUE JEAN JULLIEN DAVIN
BP 105
26000 VALENCE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

- *Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051*
- *Compte de résultat Liasses 2052 2053*
- *Annexe*



R.M. CONSULTANTS EXPERTISE

36 Rue Jean Jullien-Davin

BP 105

26000 VALENCE

04.75.78.44.78

Désignation de l'entreprise : RM CONSULTANTS EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 36 RUE JEAN JULLIEN DAVIN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 2 8 4 6 8 4 6 2 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2020			
		N-1 31/12/2019			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (1) AH	AI	393 000	393 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 725	276	
Immobilisations en cours AV	AW				
Avances et acomptes AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV			
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (II) BJ	BK	395 725	393 276		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ	54 391	34 646
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	918 754	686 796
		Autres créances (3) BZ	CA	99 222	136 965
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF	CG		662 033	469 687	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI				
TOTAL (III) CJ	CK	1 734 400	1 286 274		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	2 130 126	1 679 550	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Stocks	Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotient

Désignation de l'entreprise :		RM CONSULTANTS EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000)	DA	400 000	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	24 226	12 674		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	71 998	62 503		
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	222 969	231 048		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	719 194	706 225		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 019	44 557		
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR	17 019	44 557		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	300 000			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	8 287	5 837		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 187	136 572		
	Dettes fiscales et sociales	DY	497 675	463 489		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	143 564	93 972		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	170 518	228 899		
TOTAL (IV)	EC	1 159 230	928 769			
Ecart de conversion passif *	(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 895 442	1 679 550			
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	859 230	928 769		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 895 442.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 741 054.56 Euros et dégageant un bénéfice de 222 968.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Néanmoins, la Direction a pris la décision de contracter 3 PGE pour un montant total de 300 000 €.

Compte des décisions prises, la Direction considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'évènement COVID-19 est toujours en cours sur 2021 avec toutes les conséquences induites sur l'activité économique du pays.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	393 000	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 725	
	TOTAL	2 725	
	TOTAL GENERAL	395 725	

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		393 000	393 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 725	2 725
	TOTAL		2 725	2 725
	TOTAL GENERAL		395 725	395 725

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 449	276		2 725
	TOTAL	2 449	276	2 725
	TOTAL GENERAL	2 449	276	2 725

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	276				
TOTAL	276				
TOTAL GENERAL	276				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	44 557	17 019	44 557		17 019
TOTAL	44 557	17 019	44 557		17 019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	185 417	85 586	39 045		231 958
TOTAL	185 417	85 586	39 045		231 958
TOTAL GENERAL	229 974	102 605	83 602		248 977
Dont dotations et reprises d'exploitation		102 605	83 602		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	918 754	918 754	
Impôts sur les bénéfiques	6 082	6 082	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 682	16 682	
Débiteurs divers	76 458	76 458	
TOTAL	1 017 976	1 017 976	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	300 000		300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 187	39 187		
Personnel et comptes rattachés	223 171	223 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 687	80 687		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 117	178 117		
Autres impôts taxes et assimilés	15 700	15 700		
Groupe et associés	8 287	8 287		
Autres dettes	143 564	143 564		
Produits constatés d'avance	170 518	170 518		
TOTAL	1 159 230	859 230	300 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 863			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	212.5399	1 882			1 882

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
RMC EXPERTISE			393 000	393 000	
Total			393 000	393 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	127 914
Total	127 914

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 685
Dettes fiscales et sociales	275 810
Autres dettes	57 625
Total	367 120

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	170 518
Total	170 518

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	AU 31/12/2020	67 826
Engagement total		67 826

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 - 67 ans (Age légal de départ)
- profil de carrière : 1.50 %
- turn over moyen
- taux d'actualisation : 0.74 %

RM CONSULTANTS EXPERTISE
Société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social : 36 rue Jean Jullien Davin, 26000 VALENCE
828 468 462 RCS ROMANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 222 968,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	222 968,85 euros
A la réserve légale	11 148,44 euros
A titre de dividendes	209 331,03 euros
Soit 111,41 euros par action*	
Le solde	2 489,38 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 74 487,65 euros.

*L'Assemblée Générale prend acte qu'au titre de l'exercice écoulé Monsieur Nicanos RICOTE a renoncé à ses droits à dividendes de manière expresse et non équivoque. Ainsi les actions détenues par ce dernier n'ont pas été prises en compte dans l'assiette de la présente distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 225,46 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 208 105,57 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

70 000 euros, soit 700 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 63 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

180 000 euros, soit 95,64 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 339 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 178 661 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

210 000 euros, soit 111,58 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 562 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 208 438 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc HERRMANN



RM CONSULTANTS EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 36 rue Jean Jullien Davin
26000 VALENCE
828 468 462 RCS ROMANS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : RM CONSULTANTS EXPERTISE

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 828 468 462 RCS ROMANS

Représentée par :

Monsieur Jean-Luc HERRMANN

agissant en qualité de représentant légal

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

M. Jean-Luc HERRMANN

